

Une formation offerte dans les établissements d'enseignement

Parler syndicalisme à l'école

En 2009, le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain contactait le conseil central afin qu'un partenariat s'établisse entre les deux organisations, afin d'offrir aux élèves de l'éducation des adultes de la Commission scolaire de Montréal une session de formation sur le syndicalisme. Le conseil central a réagi très favorablement à cette proposition de travail commun.

En fait, pour la CSN et ses organismes affiliés, dont le conseil central, il importe de travailler activement à la conscientisation des communautés (jeunes, non-syndiqué-es, Québécois et Québécoises d'origines diverses, etc.) au mouvement syndical et à ses objectifs. Par ailleurs, les deux centrales ont signé un protocole de collaboration dans le cadre du Front commun dans les services publics, protocole où il est question d'un programme de sensibilisation visant à revaloriser le syndicalisme et à promouvoir la syndicalisation des travailleuses

et des travailleurs non syndiqués. Cette session s'inscrit dans les objectifs de ce protocole.

On comprend que c'est avec grand enthousiasme que le conseil central s'est lancé dans cette belle entreprise, tout en s'associant le soutien financier et professionnel du Service de la syndicalisation de la CSN.

La session *Syndicalisme et société*

Le but de cette session est de déboulonner certains mythes auprès de populations qui seront bientôt sur le marché du travail. Nous nous sommes attribué le rôle de rétablir les faits, souvent présentés de façon erronée par la plupart des médias et la droite en général, véhiculant le discours dominant dans un contexte où les syndicalistes ont peu la cote...

La défense des droits et l'engagement sociopolitique, dans l'intérêt tant des travailleuses et des travailleurs que de tous les membres de la société, sont au cœur de notre

vision de l'action syndicale. Ainsi, l'objectif poursuivi par cet exercice d'éducation populaire est d'élargir notre adhésion de cette vision à ceux et celles qui auraient jusqu'à maintenant été désinformés sur notre mission et notre rôle.

L'intention n'est pas d'embellir la réalité ou de présenter un syndicalisme qui n'existe pas, mais plutôt de broser un tableau du mouvement syndical, tel qu'il est, avec ses avantages et ses travers. La session *Syndicalisme et société* tente donc de présenter la photo actuelle du mouvement syndical en répondant aux questions et aux craintes des personnes qui en sont généralement éloignées. La structure de la session est simple : par une formule de questions-réponses, on amène les participantes et les participants à discuter ouvertement. On aborde des sujets aussi variés que les raisons de se syndiquer, les avantages normatifs et pécuniaires reliés à la syndicalisation et l'apport du mouvement syndical à la société.

(suite au bas de la page 7)

L'Unité a demandé à quelques-unes des personnes qui donnent cette formation ce qu'elles en pensent.



Diane Dwyer : « En cette période de mondialisation effrénée et de concentration des médias aux mains de la droite à la saveur Harper, il est de plus en plus pressant que nous, le mouvement syndical, fassions entendre notre voix afin de contrer les préjugés véhiculés. Et prioritairement, nous devons sensibiliser et éduquer les jeunes à l'importance du rôle des syndicats dans la société. »



Patrick St-Pierre : « On entend souvent dire que les jeunes ne s'intéressent pas au syndicalisme. C'est faux. Plusieurs ignorent simplement ce que font les syndicats. Les jeunes que nous rencontrons lors des sessions de formation dans les écoles travaillent pour la plupart dans des emplois précaires ou s'apprentent à entrer sur le marché du travail. Ces sessions démystifient le rôle des syndicats, et défont, au passage, quelques préjugés nourris par les médias. La réaction des jeunes est très positive. »



Linda Boisclair : « Cette session est très stimulante à donner parce que notre intervention est directe: elle vient en aide d'une façon très concrète à des personnes qui ont besoin de ces informations. Le matériel que nous remettons, notamment le texte de la Loi sur les normes du travail au Québec et le pense-bête produit par la CSN intitulé *Quoi faire en cas d'accident*, sert immédiatement à mieux s'orienter et à défendre ses droits sur le marché du travail. »

(suite de la page 6)

La population à laquelle on s'adresse est plurielle : personnes raccrocheuses, en francisation, jeunes et moins jeunes ayant décidé de refaire leurs classes, etc. Les participants nous motivent grandement, leur appréciation des plus favorables de la session et des échanges survenus faisant foi de la pertinence de notre présence auprès d'eux. Quelle joie de voir, entre le début et la fin de la séance, l'évolution des propos émis!

Invitation

Et pour finir, les professeur-es ne sont pas en reste : maintes fois nous ont-ils livré des félicitations sur la prestation fournie et les résultats obtenus. D'ailleurs, nous lançons un appel aux enseignantes et aux enseignants membres de la CSN de tous les établissements éducatifs, tant de niveau secondaire que collégial et universitaire : invitez-nous dans vos classes, le conseil central et le Service de syndicalisation pourront alors mettre

à profit le document pédagogique spécialement préparé pour une session propre à la CSN. Nous vous demandons entre une heure et demie et deux heures, mais nous pourrions adapter le contenu de la session à une demi-journée, voire une journée entière. N'hésitez pas à me contacter!

Priscilla Bittar
Conseillère syndicale
priscilla.bittar@csn.qc.ca
514 598-2008

Syndicalisme et société

Guide de formation

2012-2013

Table des matières

Objectif	5
Parcours technique et pédagogique	5
Avant de commencer.....	7
Qu'est-ce qu'un syndicat?	8
Comment fonctionne un syndicat?.....	10
Les grandes organisations syndicales au Québec	11
Des syndicats? Pourquoi?.....	12
Les taux de syndicalisation	13
Se syndiquer : un droit!.....	14
Les autres lois du Québec	15
En 2012, est-ce encore utile de se syndiquer?	16
Comment négocie-t-on une convention collective? Que contient-elle?.....	19
L'apport du syndicalisme	20
On s'implique!	21
Annexes	23
La syndicalisation	III
Le processus	III
Des articles du Code du travail du Québec	III
Argumentaire quant aux fermetures d'entreprises	
à la suite d'une tentative de syndicalisation	IV
Cas particulier	IV
McDonald's, rue Peel.....	IV
« Fermeture d'un Couche-Tard — La CSN porte plainte	IV
« Couche-Tard — Les employés mis à pied invitent leurs anciens clients »	V
« Syndicalisation — Vote ou signature d'une carte, il y a de toute façon opposition patronale »	VI
« Perspectives — Le capitalisme de droite »	VIII